

Conseil municipal d'Aunac sur Charente du 13/10/2025

Présents : Madame FONTANAUD Cécile, Monsieur QUERAUX Nicolas, Monsieur BEAU Jacques, Madame BOUILLON Françoise, Madame CARDIN-TINARD Christelle, Monsieur CHAMPALOUX Didier, Madame DUTOYA Jacqueline, Monsieur GAUTHIER Yves, Monsieur HOFFMANN Pascal, Monsieur LUNE Philippe, Monsieur MASSETEAU Aliptien, Madame POUVREAU Johanna, Madame BOUYSSSET Céline, Madame POINOT Isabelle

Pouvoirs :

Monsieur SPANJERS Henrick a donné pouvoir à Monsieur CHAMPALOUX Didier
Madame CHOPLIN Lilou a donné pouvoir à Madame BOUYSSSET Céline

Absents : Monsieur ARLIN Jérôme, Madame PALOMBO-ROUGIER Vanessa, Monsieur GALOGER Patrice

Excusés : Monsieur SPANJERS Henrick, Monsieur HAMON Jérémy, Madame CHOLEWKA Marie-Mélanie, Monsieur ROSELLEN Bruno, Madame PINGAULT Aurore, Monsieur BEAU Jean-Yves, Madame CHOPLIN Lilou

Secrétaire de Séance : Madame Jacqueline DUTOYA

Approbation compte-rendu réunion précédente

Fichier pdf envoyé à tous les conseillers par mail le : 29/09/2025
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Aire de vidange camping-car ; Donation d'une partie du terrain du SIVM à la commune

Prix de vente proposé par le SIVM : 1,00 € symbolique

Il faut borner la superficie réelle du terrain que la commune récupère afin d'enregistrer chez le notaire le numéro exact de la parcelle.

Devis en cours, en attente de la réponse de HETERIA

La délibération de donation de terrain sera prise lors d'une prochaine séance

Délibération n° D_2025_8_1_ OBJET : Acquisition de la parcelle A 639 à Aunac

Monsieur LUBIN Dominique accepte de vendre à la commune à l'euro symbolique la parcelle section A 639 d'une contenance de 126 m², dans le cadre du projet de la voie piétonne entre le futur village seniors et la RD 27.

Monsieur le Maire demande de se positionner pour :

.. l'accord pour l'acquisition du terrain à M Lubin

.. l'autoriser à signer tout document en découlant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte d'acquérir la parcelle A 639 de 126 m² à Monsieur LUBIN Dominique et donne tout pouvoir au maire pour signer l'acte notarial.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_2025_8_2 - OBJET : Charges sur loyer à compter du 1er janvier 2026– Bail entre l'ECLA et la commune pour le local rue de la métairie à Moutonneau à compter du 1er janvier 2026

En date du 4 juillet 2025, a été signé le bail entre l'ecla et la commune pour la location des locaux communaux sis au 4 rue de la métairie à Moutonneau.

Monsieur le Maire demande de se positionner sur le mode de calcul correspondant au montant des charges (eau et électricité) dont la commune demandera le remboursement à l'association l'ECLA à compter du 1er janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- décide que le total des frais d'eau et d'électricité (abonnement et consommation) que la commune avance annuellement, sera facturé à l'association de l'ECLA, en N+1, diminué de 50 euros par location de la salle des fêtes le week-end. Un état financier devra être justifié et annexé à l'avis des sommes à payer, prenant en compte toutes les factures annuelles d'eau et d'électricité
- précise que ce mode de calcul sera effectif pour l'année 2026, avec une demande de remboursement en janvier 2027
- Charge Monsieur le Maire de signer un avenant au bail, complétant le paragraphe « prix du bail ».

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_2025_8_3 - OBJET : Participation aux frais de destruction de nids de frelons asiatiques

M le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur un dispositif de financement à mettre en place sur la commune pour nos administrés pour la campagne des nids de frelons durant la période du 15 juin au 15 octobre.

Il est proposé que la commune participe à hauteur de 50 %, plafonné à 45 euros par nid de frelons asiatiques. L'entreprise de destruction du nid devra alors envoyer sa facture de 45 euros à la mairie. Le reste de la prestation sera à la charge de l'administré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- décide de contribuer financièrement à la prestation de la destruction d'un nid de frelons asiatiques chez les particuliers de la commune à hauteur de 45 euros, durant la période du 15 juin au 15 octobre de chaque année.
- précise que l'administré devra en faire une déclaration en mairie
- précise que l'entreprise devra envoyée directement sa facture de 45 euros à la mairie pour que celle-ci procède à un mandat administratif, le reste étant à la charge de l'administré

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_2025_8_4 - OBJET : Passerelle de Magnerit – Travaux de remplacement – Participation financière de la commune d'Aunac sur Charente

Suite au rendez-vous avec la communauté de communes Cœur de Charente du 22/9/2025 avec Sophie Mevellec, Frédéric Izoré, Emmanuel Vigour.

Le devis actuel de remplacement est de 54 000,00 actualisé au 24/7/25.

Financement :

.. Département : 10 000,00€

.. Fonds européens : aucune visibilité sur les fonds Leader, avec une perspective quasi nulle d'ici fin d'année. (F.Izoré recontacte J.Sérino pour avoir plus d'information avant le 13/10, mais toujours en attente de réponse).

- Autorise M. le maire à signer tout document en découlant
- Précise que la dépense sera enregistrée au compte 2312 - 110

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Remarques :

La borne est autonome et ne nécessite pas d'intervention particulière.

Mais il faudra tout de même une surveillance et une visite régulière par un agent communal.

PHoffmann : le fait que l'accès au point d'eau est gratuit ?

Contrats imprimantes mairie (info)

Actuellement deux imprimantes :

.. Celle d'Aunac : déjà un gros souci en 2023, arrive en fin de vie (achetée par la commune, juste un contrat d'entretien),

.. Celle de Moutonneau : fin de contrat en décembre 2025.

Proposition : Remplacement des deux par une seule (laser couleur) en fin d'année.

Proposition commerciale de CBS :

machine de type "MFP SHARP 26PPM COULEUR A3"

.. **machine neuve :**

Achat : HT : 2 943,58 € TTC : 3 532,30 €

Location : 57,40 € ht/mois, paiement trimestriel sur 21 trimestres. Début : 01/01/2026

Maintenance :

.. *Coût à la page NOIR* : 0.004 € HT, relevé trimestriel

.. *Coût à la page COULEUR* : 0.04 € HT, relevé trimestriel

.. **machine reconditionnée à neuf :**

Achat : HT : 1 290,00 € TTC : 1 548,00 €

Location : 34,00 € ht/mois, paiement trimestriel sur 16 trimestres (soit 4 ans). Début : 01/01/2026 (*soit 1632,00 € HT sur 48 mois*).

Maintenance :

.. *Coût à la page NOIR* : 0.005 € HT, relevé trimestriel

.. *Coût à la page COULEUR* : 0.05 € HT, relevé trimestriel

(*matériel sous réserve de disponibilité*)

Proposition commerciale de Rex-Rotary : en attente

NQuereaux : choix du SIVM pour l'école = entreprise KOESIO

Arrêté du maire sur le démarchage à domicile

Suite aux désagréments subis par des administrés dus au démarchage d'une entreprise opérant pour le compte de l'opérateur privé Free en Juillet 2025, il m'avait semblé bon de rappeler aux entreprises de démarchage de respecter la loi et venir préalablement se déclarer en mairie par un arrêté du maire.

→ *Courrier de la sous-préfecture (déjà transmis aux conseillers municipaux)*

→ *Courrier de la commune en réponse à la sous-préfecture (déjà transmis aux conseillers municipaux)*

→ *Réponse en attente de la sous-préfecture ?*

Informations et questions diverses

.. Terrain B436, 448 m² à la Mouvière : Propriétaire Mme Coussy Marie-Thérèse – Puychenin (Mais habitant à Paris en période hivernale) a été contactée et reçue en mairie vendredi 10/10/2025, est d'accord pour donner à la commune.

→ Approbation à l'ordre du jour du prochain conseil pour acte notarié.

.. Prochaine réunion du conseil communautaire à Aunac le 23 Octobre 2025 à 18h00.

pour ceux qui souhaitent y assister (et aider pour l'apéro dinatoire).....

.. Création d'une aire de pêche à Chenommet par l'APPMA. Le ponton a été réalisé, la commune va créer un petit parking en calcaire pour 2 véhicules.

.. Sécurisation réseau informatique mairie. L'installation du pare-feu est retardée par la nécessité de changer le switch réseau et passer sur un modèle segmentable (à cause de la vidéoprotection et de l'alarme de la mairie). De plus, nous pourrions bénéficier d'un double Wifi : un sécurisé pour la mairie, un autre grand public (pour la location de la SdF ou visiteurs).

.. Bâtiment ECLA Centre culturel : vu le 8/10/2025 avec l'architecte (Mme Popea) :

pour avoir l'APD, il faut : le diagnostic avant démolition et désamiantage + l'étude de terrain.

Maintenant le coût du projet va dépasser les 400 K€, donc :

→ Appel à projet pour plans et devis, maîtrise d'oeuvre, etc

.. Achat d'un tracteur tondeuse : livré le 9/10/2025 par Agrivision

.. Conférence / IA : compte rendu par Yves Gauthier qui y a assisté.

Points non prévus ajoutés :

A voir : trottoir dégradé en face de Y.Gauthier

JBeau : message de la gestion forestière CETEF : sont à notre dispo pour aider les particuliers à la gestion des forêts.

Prochaine réunion : 17.11.2025 à 20h00

/* Fin séance conseil à : 21H25 */